

# Au Fil des — Pages

HIVER 2020



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p.3
Ça s'est passé à Notre Dame	p.4
Vie Communale	p.8
La Métro	p.12
Vie Associative et culturelle	p.13
Informations diverses	p.18
Informations pratiques	p.19
Agenda	p.20

## ZOOM SUR



Cérémonie 11 novembre 1918 p.4



Les Reporters de La Romanche p.10



Mur de soutènement de l'école p.12

## LEVÉ DE SOLEIL À NOTRE DAME



## ETAT CIVIL

### MARIAGE

**Gino MOUSSAOUI et Meriem NEMIR**  
unis le 08 Février 2020

### AVIS DE DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris  
le **décès d'une concitoyenne :**

**Madame Denise LEJEUNE née ALIOS**  
**décédée le 11 Décembre 2019**

Nous présentons nos sincères condoléances  
à sa famille.





**La période pré-électorale impose un certain devoir de réserve, aussi pour cet édito je vous propose un extrait du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du 18 janvier 2020 :**

« **Ce discours va revêtir un caractère plus personnel** par rapport aux précédents, parce que j'ai décidé depuis maintenant un an de ne pas me présenter aux prochaines élections municipales. Ceci, afin de pouvoir me consacrer davantage à mon activité professionnelle, à ma famille et de reprendre d'une certaine façon ma liberté pour me consacrer à mes loisirs.

**Pendant ces 12 années de mandat de Maire, j'ai essayé de mener à bien la mission qui m'a été confiée, mission passionnante qui m'a apporté un enrichissement intellectuel et relationnel.**

Je pense avoir mené ma tâche avec humilité et honnêteté et en essayant de faire de mon mieux pour être le plus juste possible. Un des objectifs parmi d'autres était de faciliter la qualité de vie des Mésageois et aussi de maintenir du lien et de l'animation dans notre commune afin qu'elle ne soit pas seulement une commune « dortoir ». Ainsi, toutes les actions associatives visant le même but ont toujours été les bienvenues.

Nous vivons dans une très belle commune de 1159 habitants selon le dernier chiffre de recensement de l'INSEE, aux portes de l'agglomération grenobloise.

**Continuons à protéger notre cadre de vie. [...]**  
Un grand merci au personnel communal pour son professionnalisme qui m'a permis de mener à bien les choix de notre politique. [...]

Je profite aussi de ce moment pour remercier mon équipe ainsi que les épouses et époux des élus pour leur patience et encouragement.

Merci à ma famille et à mes amis qui ont été présents et qui m'ont apporté le soutien, la stabilité et l'équilibre nécessaires pour cette mission que j'ai menée ces 12 années en tant que maire.

**Je tiens à vous présenter mes vœux les plus chaleureux** pour vous, vos proches, des vœux de santé, de prospérité, de bonheur, et de sérénité et de paix.

Que cette nouvelle année soit celle de tous les espoirs et de toutes les solidarités.

**A vous toutes et à vous tous,  
Bonne Année 2020 ! »**

Avant de clore cet éditorial, **je souhaitais vous dire le réel plaisir que j'ai pris à représenter Notre Dame de Mésage et défendre ses intérêts tout autant que d'avoir partagé votre quotidien pendant ces 12 années en tant que Maire, en essayant d'apporter des réponses personnalisées à chacun d'entre vous avec les moyens dont je disposais.**

Bien à vous  
**TONINO TOIA**



## LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre dernier a eu lieu la cérémonie en mémoire de l'armistice de 1918. Tous les enfants de l'école élémentaire ont été invités à se rendre sur le parvis de la Mairie, où les attendaient Mme Para et Mme Froment, leurs maîtresses, ainsi que M. Toia, le Maire.



Après que celui-ci ait lu le discours de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, les enfants ont lu les noms des soldats mézageois morts pour la France.

Après la minute de silence, trois élèves de CMI ont lu une lettre de Jean-Marie Mathieu qui n'est autre que le grand-père de M. Robert Aillaud (*l'un des illustres historiens de notre commune*). Jean-Marie Mathieu était soldat durant la Première guerre mondiale et a écrit une lettre le 11 novembre 1918 adressée à sa femme, pour lui raconter la liesse qui a suivi l'annonce de l'armistice, et la joie indescriptible qui s'est emparée de tout le pays à l'annonce de la paix enfin arrivée.



Après cette lecture, les élèves ont entonné la Marseillaise sous le regard et les oreilles attentifs des nombreuses personnes venues assister à la commémoration.



Après ce moment très émouvant, tout le monde a été invité à partager le verre de l'amitié et à admirer un exemplaire original d'un journal quotidien datant du 11 novembre 1918, prêté par M. Aillaud.

La Municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes à cette cérémonie, le public bien sûr, mais aussi les élèves de l'école et leurs maîtresses qui ont travaillé dur pour préparer ce beau moment de mémoire. Egalement M. Aillaud pour la lettre de son grand-père et l'exemplaire du journal qui a bien voulu partager avec les personnes présentes.

### LE 11 NOVEMBRE 1918, JEAN-MARIE MATHIEU ÉCRIT À SA FEMME

*Dieu soit loué, nous avons la victoire, le terrible cauchemar est fini !* Le 11 novembre 1918

*Ma chère Antoinette,*

*Je ne regrette qu'une chose aujourd'hui, c'est que tu ne sois pas près de moi pour jouir de ce grand bonheur que nous apporte la fin de la guerre. Aujourd'hui, nous sommes à Nancy à la caserne du 79ème Régiment d'Infanterie de notre 20ème Corps.*

*Hier, à six heures du soir, nous avions l'ordre, dans le pays où nous étions cantonnés depuis huit jours, de nous tenir prêts à faire mouvement à minuit.*

*On s'était donc couché de bonne heure, à 7 heures du soir.*

*Il y avait deux heures à peine qu'on était couché, lorsque les clairons et tambours faisaient le tour du pays, nous réveillant. La nouvelle de la signature de l'armistice venait d'arriver.*

*On sort dehors comme des fous. Tout le monde se met à crier de joie ; on se réunit sur la place et un immense cortège se forme aussitôt. Les soldats mélangés aux civils ; femmes, vieillards, jeunes filles, enfants ; tous y étaient confondus et tout le monde hurlait tellement la joie était grande.*

*« C'est fini, la guerre est finie » est le cri qu'on entendait sortir à tous les coins de rue.*

*La musique du régiment de rassemble aussitôt, joue la Marseillaise et marchait en tête du cortège, on fait le tour du pays. Ce fut un spectacle indescriptible auquel se mêlait le joyeux carillon des cloches de Lorraine, fêtant la délivrance de leurs sœurs agressées.*

*Enfin à minuit, nous sommes partis quand même à Nancy. Je crois que nous n'y resteront pas longtemps. Où irons-nous, je n'en sais rien. Mais en tout cas, en te fais plus de mauvais sang, les canons sont bouchés et ce n'est pas trop tôt.*

*Je ne te dis rien de plus pour aujourd'hui, je me porte bien et désire que vous en soyez tous de même.  
Dans l'espoir de vous revoir tous bientôt, je vous embrasse du fond du cœur.*

*Ton mari qui t'aime et pense à toi ainsi qu'à ses chers petits, vous envoie à tous des millions de baisers et caresses.*

**Jean-Marie Mathieu**



## SOIRÉE DE NOËL

Cette année le Sou des écoles a innové pour les fêtes de fin d'année. Les bénévoles de l'association ont organisé, le 6 décembre, une soirée de Noël sur le parvis de la Mairie, afin de profiter de son très beau sapin. Vin chaud et chocolat chaud étaient de la partie pour nous réchauffer.

Grâce aux institutrices, les enfants de la Petite Section au CM2 ont fait un spectacle à base de chants de Noël.

Durant la soirée, une surprise de taille est arrivée ! Le Père Noël est venu faire une visite et a distribué un sachet de friandises à tous les enfants !

Le Sou des écoles souhaitait une soirée simple et conviviale autour de Noël pour rassembler les gens du village. Beaucoup de personnes sont venues dans la joie et la bonne humeur et nous sommes très heureuses du résultat.

Nous remercions le Maire et son équipe, les institutrices, Carrefour Market (pour toutes les friandises), les parents, les enfants et toutes les personnes qui sont venues aider le Sou pour cette soirée.

## LE REPAS DES ANCIENS

Le repas des Anciens offert par le CCAS a eu lieu le dimanche 26 janvier.

La compagnie "Les Folies de Bérangère" a fait l'animation de cet après-midi festif, pour le bonheur de tous.

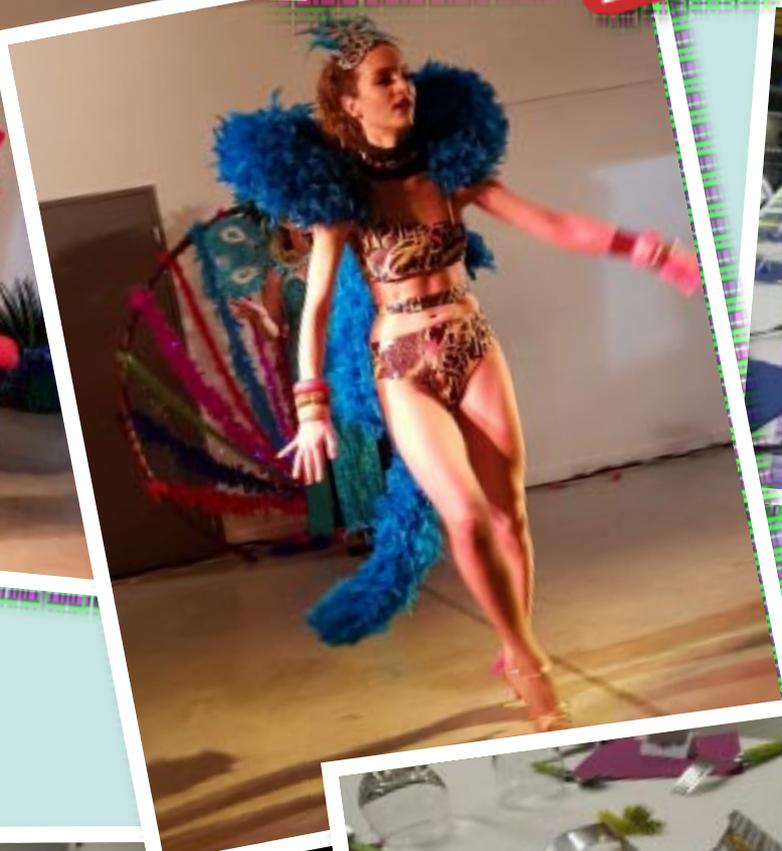
C.C.A.S.





DIAPORAMA

ça s'est  
passé à





## LE DINER-SPECTACLE DU COMITÉ DES FÊTES

Le samedi 8 février a eu lieu le Dîner-spectacle du Comité des Fêtes. Cette année, le thème était les carnivals du monde, et en particulier ceux de Venise et de Rio de Janeiro.

Les 100 personnes présentes ont pu apprécier l'intervention de la Batucada de Vif, ensemble de percussions brésiliennes, qui a donné le ton de la soirée !

La soirée s'est ensuite articulée autour du spectacle de la Compagnie «Les Folies de Béangère», et du repas.

Le spectacle a comporté 3 tableaux différents.

Deux chanteuses et deux danseuses ont évolué sur la scène de la salle du Moulin pour faire voyager les spectateurs à Rio et à Venise.

Un soin tout particulier pour la décoration de la salle a été apporté par le Comité des Fêtes, et certains spectateurs sont venus déguisés, ce qui a également contribué au succès de la soirée.

L'équipe du Comité des Fêtes commence déjà à réfléchir au thème de la soirée de l'année prochaine !

Si vous avez des idées à suggérer ou si vous souhaitez donner un coup de main à l'organisation de cette soirée, vous pouvez contacter Magali au 06 83 10 17 86.



## LE PLUi A ÉTÉ APPROUVÉ

**Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole grenobloise définit les règles de construction et d'occupation des sols des 49 communes du territoire. Approuvé le 20 décembre 2019, il remplace les POS et PLU communaux et devient exécutoire à compter du 28 janvier 2020.**

Par délibération en date du 6 novembre 2015, le Conseil Métropolitain a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui représente un document de planification stratégique indispensable à la mise en œuvre des projets métropolitains et communaux, au travers de règles d'urbanisme tout à la fois partagées et respectueuses de la diversité du territoire métropolitain.

Le Conseil métropolitain a approuvé le PLUi par délibération en date du 20 décembre 2019.

**Avec une modification annuelle, le PLUi sera un document évolutif qui pourra s'adapter et intégrer les projets des communes.**

Le PLUi a été élaboré par l'intégration de différentes politiques publiques, notamment les documents avec lesquels il doit être compatible conformément au code de l'urbanisme :

-Le schéma de cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région grenobloise approuvé le 21 décembre 2012 ;

-Le Programme Local de l'Habitat (PLH) approuvé lors de la séance du Conseil métropolitain du 10 novembre 2017 ;

-Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) approuvé par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise le 7 novembre 2019.

Plusieurs objectifs ont été poursuivis, tels que l'organisation du territoire métropolitain, l'environnement et le cadre de vie, les déplacements, l'habitat, l'économie et l'emploi.

Pour la commune de Notre Dame de Mésage, le foncier a été un objectif répercutant, « une ressource rare à optimiser », où il a fallu réduire nos zones urbanisables et celles en future urbanisation.

**Un autre document qui a fortement impacté la commune, est la nouvelle carte d'aléas des risques naturels qui augmente considérablement les contraintes de construction et les futurs aménagements.**

Cependant, même si elles paraissent contraignantes, ces règles et cette actualisation des risques liés au relief, aux cours d'eau qui font la qualité de notre environnement à Notre-Dame de Mésage, ont pour objectifs d'assurer la sécurité des personnes, de réduire l'endommagement sur les biens, et d'assurer un retour à la normale plus rapide en cas d'évènement.

**L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a constitué une étape importante du PLUi**, consistant à définir un projet de territoire qui propose une vision du devenir à long terme de la Métropole. Pour cela, les élus des conseils municipaux et du conseil métropolitain ont débattu à deux reprises des orientations générales du PADD. En effet, suite au travail avec les communes et à la concertation avec le public, le PADD a été complété et enrichi, notamment sur les objectifs de modération de consommation de l'espace.

**Le PLUi se compose des documents suivants, le Rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le Règlement écrit, le Règlement graphique, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), les annexes.**

Les 49 communes de la Métropole ont pu rendre leur avis ainsi que les personnes publiques associées.

Le projet du PLUi arrêté a été soumis à enquête publique du 1 avril au 24 mai 2019. Cette enquête a été conduite par une commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif le 8 novembre 2018, composée de 11 commissaires enquêteurs.

Les contributions du public ont porté pour 50% d'entre elles sur des demandes individuelles de changement de zonage ; 16% sur des sujets généraux sur les questions de formes urbaines et de densité ; 13% sur les risques naturels ; 10% sur la partie réglementaire ; 7% sur les OAP communales et 6% sur la mobilité.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ont été remis le 4 octobre 2019. La commission d'enquête a émis un avis favorable assorti de 44 réserves et 132 recommandations.

**Aujourd'hui, le PLUi est approuvé et exécutoire.**

Pour plus d'informations sur le PLUi, vous pouvez vous rendre sur le site de Grenoble Alpes Métropole : <https://www.lametro.fr/669-qu-est-ce-que-le-plui.htm>

La commission urbanisme



## LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE CONTINUE

1230 km sur les 2500 prévus ont déjà été mis en place, ainsi que 61 locaux techniques sur 110 ont été construits.

Pour autant, Isère Fibre, délégataire de service public en charge de la construction de la desserte à l'usager a rencontré des difficultés dans la mise en œuvre des déploiements qui lui incombe.

Ainsi, depuis le 2 janvier dernier, un numéro vert a été mis en place ainsi qu'une adresse mail afin de pouvoir répondre aux questions des usagers.



**Vous pouvez désormais appeler le 0806 000 354 ou envoyer vos questions à [contact.particulier@iserefibre.fr](mailto:contact.particulier@iserefibre.fr)**



**Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars.**

**Le bureau de vote à la Mairie sera ouvert de 8h à 18h.**

**Une pièce officielle d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.**

### NEWSLETTER

## Toutes les infos de la commune dans votre boîte mail !

Vous voulez être informés de ce qui se passe sur la commune ? Inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information électronique sur votre boîte mail !

Tous les mois, toute la vie de votre commune directement chez vous : manifestations culturelles et sportives, la vie associative, les informations pratiques, les travaux, La Métro...

Et en cas d'événement particulier (grève de la collecte des déchets, coupure d'eau ou d'électricité...), c'est un moyen plus rapide pour vous informer !

**N'hésitez plus ! Inscrivez-vous en envoyant un mail à : [mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)**

**Vous pouvez aussi téléphoner à la mairie : 04 76 68 07 33 ou remplir ce coupon et le déposer à la Mairie.**

JE SOUHAITE RECEVOIR LA NEWSLETTER DE NOTRE DAME DE MÉSAGE DANS MA BOÎTE MAIL



Nom

Prénom

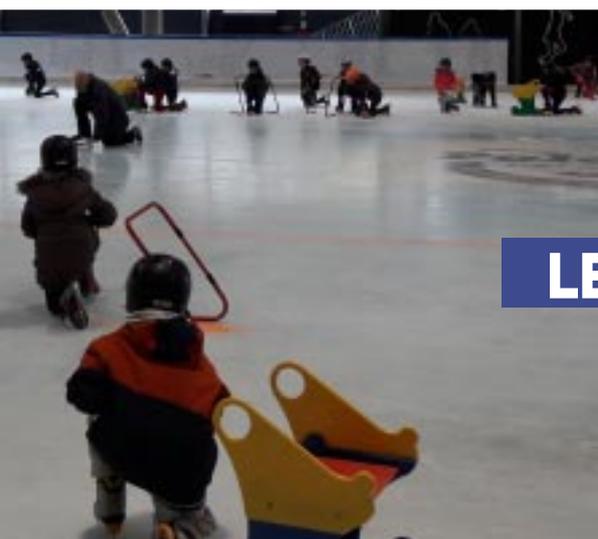
Tél.

Email

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à répondre à la diffusion de la Newsletter de la commune. La destinataire des données est la Mairie de Notre Dame de Mésage. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



# Les reporters de l'école de La Romanche



## LES AS DE LA GLACE !

Tous les lundis après-midi du 18 novembre au 16 décembre, la classe des CE1-CE2 a participé à un cycle de patin à glace à la patinoire Pôle Sud de Grenoble.

Après quelques hésitations pour se lancer sur la glace et quelques chutes, les progrès ont été rapidement observés. Au programme : jeux d'équilibre, exercices de freinage et de déplacement...

## PRÉ-INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE - RENTRÉE 2020

Les pré-inscriptions à l'école pour la rentrée 2020-2021 auront lieu du lundi 6 avril au vendredi 17 Avril 2020 en mairie, aux heures d'ouverture de l'accueil.

Cela concerne les entrées en petite section et "les nouveaux arrivants".

### DOCUMENTS À APPORTER EN MAIRIE :

- le livret de famille

- un justificatif de domicile récent

## RECYCLAGE DES ANCIENS BUREAUX DE L'ÉCOLE



La commune dispose d'anciens bureaux d'école dont elle voudrait se séparer. Avant de les amener en déchetterie, elle propose de les mettre à disposition des habitants, si cela peut intéresser certains d'entre vous.

Si vous voulez en récupérer (gracieusement), merci de contacter le secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture, ou par mail à [mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)

# AU TEMPS DE LA PREHISTOIRE

Après avoir étudié les modes de vie des premiers hommes, les élèves des CE1-CE2 ont fait la découverte d'une grotte à l'école dans laquelle ils ont pu dessiner sur les parois en s'inspirant des représentations découvertes dans la grotte de Lascaux. Un retour aux origines qui a su passionner les enfants.



## LE TOUR DU MONDE DES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Après avoir découvert l'Europe et l'Arctique, nous nous sommes envolés pour la Chine pour fêter le nouvel an chinois : c'est l'année du rat de métal.

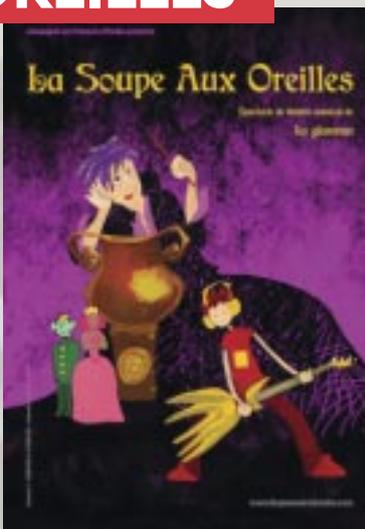


## LA SOUPE AUX OREILLES

Les élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école élémentaire sont allés assister à un spectacle à la Salle Navarre de Champ sur Drac.

La Soupe aux Oreilles est un spectacle financé par l'Agence Régionale de Santé. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux dangers du bruit et de modifier leurs comportements.

« Dans la pièce, le jeune Cranio s'introduit dans la maison d'une sorcière pour prendre sa baguette magique afin de transformer un balai en vraie guitare.



Mais il est vite repéré et la sorcière est experte en potions sonores. Elle veut réduire les oreilles du prince et a besoin «du premier acouphène survenu dans l'oreille d'un jeune rocker inconscient après une overdose malsaine de décibels»

A l'issue du spectacle, les élèves ont pu discuter avec les acteurs et le metteur en scène. Les échanges d'abord axés autour du spectacle en lui-même ont ensuite abouti aux risques auditifs dus à la musique amplifiée.



## **LES TRAVAUX DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'ÉCOLE DE LA ROMANCHE SE TERMINENT**

**Le mur de soutènement de la route de la Commanderie, au niveau du groupe scolaire, menaçait de s'effondrer.**

La Métropole gère plus de 1600 ouvrages d'art transférés par ses 49 communes en 2015 et par le Département en 2017. Depuis ces transferts, elle s'attèle à un vaste chantier de recensement, de renforcement voire de reconstruction de ces ponts, passerelles et murs de soutènement dont certains ont été diagnostiqués comme préoccupants, voire dangereux. Le principe étant de traiter en priorité les ouvrages d'art les plus menaçants.



## **UN MUR ÂGÉ DE 40 ANS**

Parmi ces derniers, le mur de soutènement de la route de la Commanderie à Notre-Dame-de-Mésage, âgé de 40 ans et qui jouxte l'école de la Romanche, avait été jugé très préoccupant par les services métropolitains qui avaient diagnostiqué un léger basculement de ce dernier. Dès 2019, après avoir mis l'édifice en zone interdite pour protéger la population, des analyses plus poussées avaient en effet révélé une progression de ce basculement d'environ 6 mm en 6 mois.

## **L'ÉCOLE DE LA ROMANCHE PROTÉGÉE EN ATTENDANT LES TRAVAUX**

Pour protéger le groupe scolaire adjacent à l'édifice, le mur de soutènement en péril a donc d'abord été provisoirement conforté et consolidé le temps que des investigations complémentaires soient pratiquées et que s'achève la phase d'études préalables au démarrage des travaux définitifs.

## **UN SECOND MUR EN RENFORT**

Les travaux ont ainsi débuté le 13 janvier dernier. Il a été privilégié de renforcer l'édifice plutôt que de le reconstruire entièrement, les études préalables ayant démontré qu'une démolition/reconstruction pouvait provoquer des dégâts collatéraux structurels importants, sans compter un surcoût non négligeable quant à l'investissement.

Protégé par des bâches acoustiques pour déranger le moins possible les enfants dans leur concentration, le chantier a donc consisté dans la construction, par-dessus le mur originel défaillant, d'un second mur en béton armé de 30 mètres de long. L'ensemble étant consolidé par de très nombreux pieux d'ancrage scellés au talus et pénétrant ce dernier jusqu'à 13 mètres de profondeur.



## SOU DES ÉCOLES

### LES DATES À RETENIR

Afin de donner un coup de pouce à l'école maternelle pour ses projets et aménagements et d'aider au financement de l'exceptionnel projet des institutrices de l'école élémentaire : faire partir tous les enfants en classe de neige, 5 jours, à Valloire, nous avons prévus les évènements suivants :

### LE CARNAVAL - SAMEDI 14 MARS

Comme chaque année nous irons brûler Monsieur Carnaval, nous aurons un stand de maquillage et une petite restauration.



### LA VENTE DE BRIOCHE LE WEEK-END DU 15 MAI

Comme l'année passée, elle s'étendra à tout le village. Nous passerons dans chaque maison en espérant avoir le même accueil que l'année dernière. Si des personnes du village souhaitent nous donner un coup de main pour cette opération, toute aide est la bienvenue.

### LA KERMESSE LE WEEK-END DU 27 JUIN

D'autres ventes vous seront surement proposées au cours de l'année, nous sommes en train d'y réfléchir, n'hésitez pas si vous avez des propositions.

Pour toutes questions : [soudesecolesnd@gmail.com](mailto:soudesecolesnd@gmail.com)  
ou facebook : [Sou Des Écoles Ndm](#)



## *Le Club de l'âge heureux*

organise

son **loto** annuel

le **samedi 21 mars**

à 14h

à la Salle du Connex  
Bâtiment du Moulin

Nombreux lots

Buvette, pâtisseries maison

**Venez nombreux !**





**L'association Yes-Yoga Et Sophrologie propose des ateliers mensuels thématiques les samedis matins, en salle d'évolution (sous l'école).**

Les séances collectives s'adressent à tous à partir de 15 ans, se déroulent de 9h30 à 12h dans une ambiance conviviale, sereine et de respect du corps.

Aucun niveau pré-requis, aucune compétence ou aptitude particulière, seule l'envie de s'offrir une parenthèse de détente et d'expérimenter les pratiques proposées en étant à l'écoute de soi.

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
et accéder aux modalités d'inscription suivez le site  
<https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com/>

www.

## Ayez le réflexe site internet

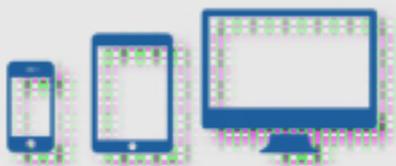
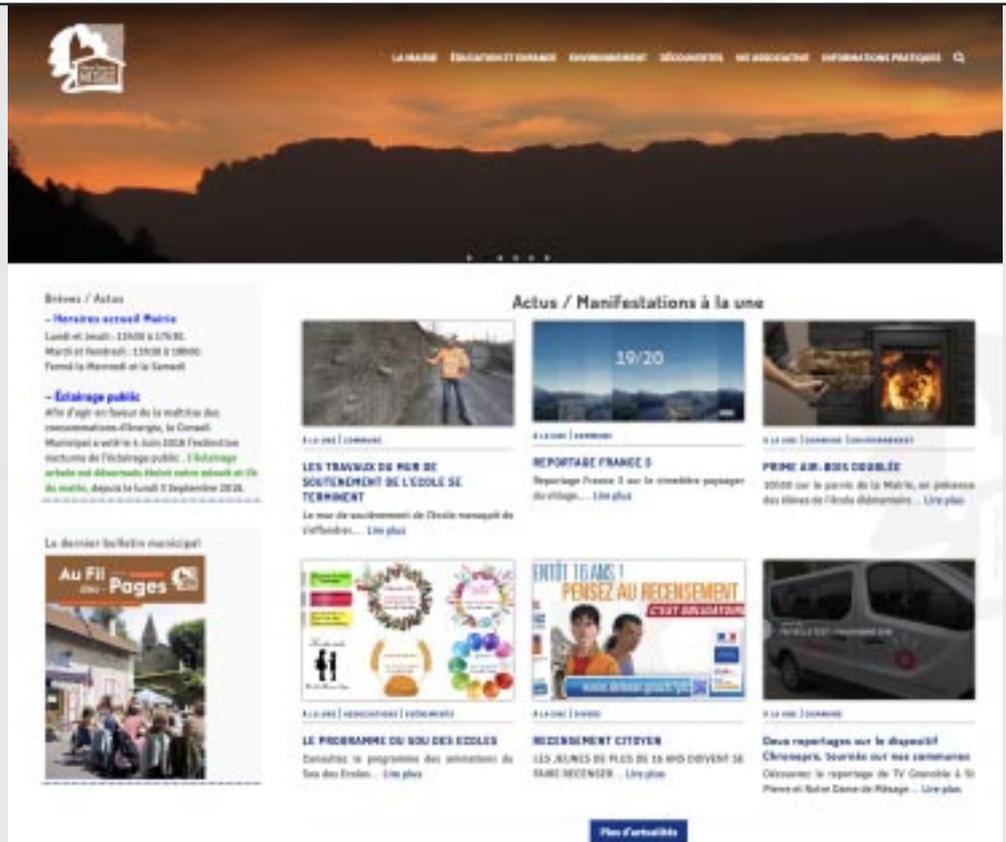
Besoin d'un renseignement sur la mairie ?

Vous voulez connaître les activités et manifestations proposées sur la commune ?

Inscrire vos enfants à la cantine ? Etre informés sur les pics de pollution ou sur les coupures d'électricité ?

Trouver les coordonnées des associations ?

Découvrir le patrimoine de votre commune et plus encore ?



Un site complet présentant toutes les informations dont vous avez besoin.



Samedi 28 mars 2020

# Repas & Fiesta

19 h Salle polyvalente Marcel Richard  
(Salle attenante à l'école de Notre Dame de Mésage)

Soirée animée par René & Séb'

Réservation et règlement  
auprès des éducateurs ou dirigeants du club

**A.S.N.D.M.**  
FOOTBALL





# FESTI MESA JOIE

4<sup>ème</sup> édition

**VENDREDI 15 MAI • 20H**

chez Giovanna et Francis Pramotton -  
121 montée Saint Sauveur  
ND de Mésage le haut

## Théâtre humoristique par la compagnie **Rouge Banane**, avec Mireille Roux et Guy Dieppedalle

**Quelques portraits d'hommes vus par une femme...**

Une femme nous présente les amants qui ont accompagné sa vie. Tous très particuliers. Portraits majoritairement picorés dans le répertoire humoristique de Jean-Michel Ribes.

*Un texte du répertoire de Guy Dieppedalle, qui s'est inspiré du texte Le fin diseur de Pierre Repp. Et un texte de Karl Valentin. Des auteurs qui se rejoignent, ici, pour honorer l'humour froid, un peu grinçant. Drôle au premier abord.*

**On peut rire et en rester là. Un simple bon moment à passer.**

Le rire permet de s'échapper du quotidien. Sans réfléchir.

Au second degré, si l'on tente de lever le voile humoristique, le texte égratigne. Il dépeint l'homme d'aujourd'hui, le mari, le compagnon. L'autre. Et l'être humain à travers lui.

Et c'est ce qui nous intéresse. Les textes sélectionnés, ici, montrent l'absurdité de certains travers humains d'aujourd'hui.

Et questionnent aussi, au second degré, sur la place de la femme dans un couple et les relations Femme - Homme, en général.

Reflets profonds de nos relations humaines, comme une image fragile dansant à la surface d'un lac. Ou simple zeste d'humour posé sur le bord de votre verre d'eau pétillante.

Un soir de printemps. A déguster sans modération. Le temps d'une soirée Théâtre.

Juste le temps d'en rire.



**PROGRAMME 15-16-17 mai 2020**

<https://festimesajoie.jimdofree.com/>

Réservation indispensable : [festimesajoie@orange.fr](mailto:festimesajoie@orange.fr) 06 76 05 37 10

# Festival de poche à domicile

**SAMEDI 16 MAI • 18H**

chez Corinne Pierret et Aurélien Petit Dit Dariel -  
451 route de la Commanderie  
**Notre Dame de Mésage bas**

## Conférence sur les oiseaux

Suivie du  
**Duo**  
**“C’est si  
bon”**



### **Nathalie Dico :**

*chant, flûte traversière, gonfleur, boîte à sel*

### **Laurent Marcotte :**

*guitare, chant, flûte de nez, guimbarde*

**Autour du jazz, de la bossa-nova et de la chanson française, Nathalie et Laurent vous proposent un spectacle riche en émotions.**

Les plus belles mélodies étant parfois un peu mélancoliques, il y aura aussi des «récréations» plus légères pour se détendre un peu les zygomatiques...

Enfin, comme le duo « C'est si bon » aime bien partager, le public sera invité à nous aider à chanter... alors, préparez vous à vivre un joyeux et chaleureux moment !



**DIMANCHE 17 MAI • 17H**

chez Marine Ruhier-Balestrieri et Antoine Girard  
33 rue de la Pouyat  
**Saint Pierre de Mésage**



## Concert commenté de CLAVECIN Marine Balestrieri

**Marine Balestrieri claveciniste et habitante de St Pierre de Mesage vous invite à un concert commenté autour d'un des plus beaux instruments de l'époque baroque, le clavecin.**

Poussez la porte du salon, asseyez vous autour du clavecin, tel que cela se faisait à l'époque et plongez à la découverte de cet univers singulier.

Ce moment musical s'inscrit sous le signe du partage...le partage d'une passion, d'un langage musical.

Prenez place, vous êtes invités à un voyage musical et imaginaire à travers l'Europe baroque.



## IMPÔTS : ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS AU PROFIT DES PROFESSIONNELS

La Direction départementale des Finances publiques de l'Isère informe ses usagers professionnels qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, un accueil exclusivement sur rendez-vous est mis en place.

Pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers professionnels sont invités à prendre rendez-vous de manière systématique :

- sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) - rubrique « Contact » ;
- par téléphone au numéro de leur service de rattachement.

**Avec ce nouveau service, les usagers sont assurés d'être rappelés ou reçus à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier.**

POUR VOS PASSEPORTS,  
OPEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,  
RECEVEZ VOTRE TIMBRE  
PAR COURRIEL OU PAR SMS



[TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR](http://TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR)

BESOIN D'UN TIMBRE FISCAL  
POUR VOTRE PASSEPORT ?  
NE VOUS DÉPLACEZ PLUS !  
RENDEZ-VOUS SUR  
[TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR](http://TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR)

ACHETEZ VOTRE TIMBRE  
ÉLECTRONIQUE EN LIGNE.  
C'EST SIMPLE, C'EST SOUPLE,  
C'EST SÛR !

[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)



**la carte grise  
à portée de clic !**

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



République Française  
Ministère de l'Intérieur

**Certificat  
d'immatriculation**

109CA56890

Je fais mes démarches en ligne 

Je gagne du temps 

Je n'ai plus à me déplacer 

[demos.demarches.interieur.gouv.fr](http://demos.demarches.interieur.gouv.fr)

MES DÉMARCHES  
à portée de clic ! 



## Numéros utiles

**MAIRIE** Téléphone : 04 76 68 07 33  
 Fax : 04 76 78 32 18  
 Email : mairie.ndmesage@wanadoo.fr  
 Web : www.notredamedemesage.fr

### Ouverture au Public

Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30  
 Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

### ÉCOLE MATERNELLE

Téléphone : 04 76 08 31 02

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Téléphone : 04 76 68 12 85

**GENDARMERIE** Téléphonel : 17

**POMPIERS** Téléphone : 18

**URGENCES DEPUIS**

**UN PORTABLE** Téléphone : 112

Pour tout renseignement concernant la

## Pharmacie de garde

(Lieu, modalités d'accès, horaires...)



vous informe par



**0825 74 20 30**

(Coût de l'appel : 0,15 € la minute)



**www.servigardes.fr**

### SAMU ET CENTRE ANTI-POISON

(en cas d'urgence) : 15  
**URGENCES MÉDICALES**  
 Téléphone : 08 10 15 33 33

### MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Téléphone : 04 76 08 47 09  
 • Du lundi au vendredi 20h-23h  
 • Le samedi 14h-18h et 19h-23h  
 • Le dimanche 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h  
**Les accès directs sont déconseillés. Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.**

## CONTACT VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au numéro :

**0 800 805 807**

Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

## EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT

### Coordonnées utiles à vos démarches :

- Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...)
  - Souscription d'abonnement, résiliation, facturation
- contacter : **04 57 04 07 77** ou <https://www.eauxdegrenoblealpes.fr>

**Les abonnés de l'eau de Notre-Dame-de-Mésage pourront se rendre aussi, s'ils le désirent, à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole** situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix (du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 11h30).

- Problèmes techniques liés à l'assainissement : **0 800 500 048**
- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : **04 76 98 24 27**



## GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

### IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE DES BACS DE COLLECTE DES DÉCHETS

**La Métropole souhaite aujourd'hui recycler ≈ 70% des déchets et réduire de ≈ 50% le poids des déchets ménagers résiduels.**

L'atteinte de ces résultats à l'horizon 2030 repose sur un plan d'action tout particulièrement ambitieux.

Il comporte de multiples initiatives, à l'image de la mise à disposition gratuite de matériel de compostage, de la création d'un réseau de recycleries, de la modernisation des déchèteries, de la reconstruction du centre de tri ou encore de la mise en place d'une collecte en

porte-à-porte des déchets alimentaires sur la majeure partie du territoire.

Un renforcement de la sensibilisation ira de pair avec de telles initiatives, ainsi que la mise en place d'un nouveau mode de calcul pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères afin d'encourager les comportements responsables en faveur d'une réduction et d'un meilleur tri des déchets.

**Des agents mandatés par la Métropole viendront, entre mars 2020 et mai 2020, à la rencontre des habitants, des bailleurs, des syndicats et des professionnels de votre commune, afin d'équiper les poubelles d'une identification électronique, celle-ci prenant la forme d'une étiquette n'émettant aucune onde.**

## BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches de 10h à 12h

## COLLECTE DES DÉCHETS

Désormais, la collecte des déchets ménagers se fait **le lundi matin** sur toute la commune.

Merci de **sortir vos bac le dimanche soir** (ou le lundi soir en cas de lundi férié).

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS 28 MAI 2020

Comme précédemment, les usagers devront s'inscrire en appelant le numéro gratuit de la Métropole au **0 800 500 027**, au plus tard le jeudi qui précède la collecte.

## LES DÉCHÈTERIES

### PÉAGE DE VIZILLE

Rue du Maquis de l'Oisans  
 38220 Vizille

### CHAMP SUR DRAC

Rue Léo Lagrange  
 38560 Champ-sur-Drac

### VAULNAVEYS-LE-HAUT

D5E-38410 Vaulnaveys-le-Haut

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
<b>Vizille</b>	fermé	12h30-17h30	12h30-17h30	12h30-17h30	12h30-17h30	9h00-12h00 13h00-17h30	<b>PROXI</b>
<b>Champ-sur-Drac</b>	9h30-12h00 13h30-17h30	13h30-17h30	9h30-12h00 13h30-17h30	13h30-17h30	9h30-12h00 13h30-17h30	9h00-17h30	<b>PROXI +</b>
<b>Vaulnaveys-le-Haut</b>	9h30-12h00 13h00-17h30	9h30-12h00 13h00-17h30	9h30-12h00 13h00-17h30	9h30-12h00 13h00-17h30	9h30-12h00 13h00-17h30	9h00-17h30	<b>MAXI</b>

Renseignements : [lametro.fr](http://lametro.fr) / 0 800 500 027

**samedi 14 mars**  
Carnaval  
Salle Marcel Richard  
Sou des écoles  
*page 13*

**dimanche 15 mars - 8h-18h**  
**ÉLECTIONS  
MUNICIPALES**

**samedi 21 mars -14h**  
Loto du Club de l'Âge  
Heureux  
Salle du Moulin  
*page 13*

**samedi 28 mars -19h**  
Repas et Fiesta  
ASNDM Football  
Salle Marcel Richard  
*page 15*

**15,16,17 mai**  
Vente de brioches  
Sou des écoles  
*page 13*

**vendredi 15 mai - 20h**  
**samedi 16 mai - 18h**  
**dimanche 17 mai - 17h**  
Festi Mesa Joie  
Festival de poche à domicile  
*page 16*

**jeudi 28 mai**  
Collecte des encombrants  
*page 19*

**samedi 27 juin**  
Kermesse  
Sou des écoles  
*page 13*



**Au Fil**  
des **Pages**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2020  
Responsable de Publication :  
Tonino TOIA  
Comité de rédaction :  
Commission Communication  
Graphisme Mise en Page : ilico38  
Impression : Mairie  
Tirage : 520 exemplaires



**MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE**

**Place de la Mairie**

38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Fax. 04 76 78 32 18

Mail : [mairie.ndmessage@wanadoo.fr](mailto:mairie.ndmessage@wanadoo.fr)

Web : [www.notredamedemesage.fr](http://www.notredamedemesage.fr)

**OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi 13H30 / 17H30

Mardi 13H30 / 18H00

Mercredi FERMÉ

Jeudi 13H30 / 17H30

Vendredi 13H30 / 18H00

Samedi FERMÉ

*En dehors de ces horaires,  
vous pouvez laisser un message  
sur le répondeur de la Mairie.*

**COMMUNICATION**

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site  
**[www.notredamedemesage.fr](http://www.notredamedemesage.fr)**  
et surtout abonnez-vous à la lettre électronique d'informations  
mensuelle (newsletter).